

snuipp rhône informations

n° 4 - 28/09/2011
prix : 0,15 €



édito

Du 13 au 20 octobre
Emparons-nous
du vote électronique
pour faire entendre nos
revendications pour
l'école !!!
Votons
SNUipp-FSU !

Elections professionnelles : ça nous concerne tous !

Vos élus du personnel SNUipp-FSU siègent, face à l'administration, dans plusieurs instances. Ils vous représentent, vous défendent et sont garants de la transparence et du respect des règles.

Attention, cette année il faut voter 4 fois :

- pour le CTM et le CTA : ils traitent des dotations budgétaires en postes, et donc des ouvertures ou fermetures de classes dans vos écoles, des conditions de travail...
- pour la CAPN et la CAPD : elles traitent de tout ce qui concerne votre carrière : mouvement, promotions, permutations, départs en stage, temps partiels...

De ces élections dépend également le temps de décharge accordé aux syndicats. C'est parce que nous avons des militants déchargés, que nous sommes en mesure de répondre à vos mails et à vos appels, de vous informer par nos publications et notre site internet, de vous accompagner en cas de problèmes avec l'administration, et de construire des actions collectives pour défendre l'école, qui en a bien besoin !

Le ministère fait tout pour que ces élections professionnelles soient un échec au niveau de la participation (vote électronique uniquement, complexité des procédures, surcharge de travail pour les directeurs...), dans le but d'affaiblir les syndicats et démanteler plus facilement l'Ecole Publique.

Si comme nous vous avez des projets plus ambitieux pour l'école, du 13 au 20 octobre :

VOTEZ SNUipp-FSU !

Si le SNUipp-FSU vous a déjà aidé, conseillé, soutenu, défendu... Du 13 au 20 octobre :

VOTEZ SNUipp-FSU !

Camille Bastien
Secrétaire départementale adjointe





Sommaire

page 1
Edito
Elections

page 2
Futurs représentants
à la CAPD
au CTA

page 3
Vos candidats SNUipp

page 4
Le vote sera électronique

Les futurs représentants du SNUipp-FSU à la CAPD

Commission Administrative Paritaire Départementale

Professeurs des écoles hors classe

Fabienne Loreau
Thierry Bertoldi

Professeurs des écoles classe normale et instituteurs

Camille Bastien	Isabelle Perrel
Patrick Labalme	Séverine Vuillaumier
Fabien Grenouillet	Valéria Pagani
Marie-Jeanne Garnier	Anne Bottéon
Yannick Le Du	Marie-Claire Martinez
Laurent Servonnet	Emmanuelle Sérafini
Caroline Komorn	Marie-France Voisin
Benjamin Grandener	Emmanuelle Goffoz-Durand
Delphine Morand-Dumarski	Octavie Lasne

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET



LES futurs représentants FSU au Comité Technique Académique Académie de LYON

Perez Jean-Louis
Loreau Fabienne
Stodezyk Eric
Poupet Sébastien
Brelot Séverine
Cordier Catherine
Atif Valérie
Teste Benoît
Coudert Gérard
Tomasini Estelle

professeur certifié
professeur des écoles
professeur EPS
ADJAENES
professeur de L.P
infirmière
professeur des écoles
professeur agrégé
professeur des écoles
professeur certifiée

Gomez Philippe
Ndjethé Nicole
Clément François
Tazi Yvette
Bruckert A-Marie
Mellet Pierre
Zami Alfred
Elia Rosario
Segard Bruno
Masson Cécilia

professeur EPS
AAENES
professeur de L.P
ass. sociale scolaire
infirmière
principal
C.P.E
professeur des écoles
professeur de L.P
Maître-Auxiliaire

La FSU est la première fédération syndicale de l'Education Nationale. Elle est constituée des syndicats nationaux suivants : SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS

**SNUipp Rhône
Informations**
Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association
École libérée
Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0615 S 07361
ISSN : 1248-2927

vos candidats SNUipp-FSU



Fabienne LOREAU



Patrick LABALME



Thierry BERTOLDI



Camille BASTIEN



Laurent SERVONNET



Marie-Jeanne GARNIER



Fabien GRENOUILLET



Yannick LE DU



Delphine MORAND DUMARSKI



Caroline KOMORN



Benjamin GRANDENER



Séverine VUILLAUMIER



Anne BOTTEON



Isabelle PERREL



Valéria PAGANI



Marie-Claire MARTINEZ



Emmanuelle SERAFINI



Octavie LASNE



Marie-France VOISIN



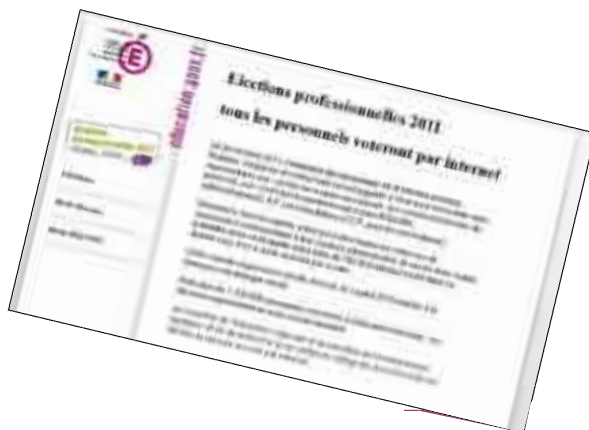
Emmanuelle GOFFOZ-DURAND



NOUVEAU

Le vote sera électronique !

Finis le bulletin de vote glissé dans l'enveloppe, le ministère a décidé que le vote s'effectuera par internet. Cela entraîne de nouvelles modalités.



MODE D'EMPLOI

1 - Identifiant et mot de passe : sésames pour voter

Vous avez dû recevoir, mi-septembre, un identifiant sous pli cacheté et contre émargement, dans votre école ou votre établissement si vous êtes affectés, à défaut à votre adresse personnelle. Cet identifiant était accompagné de votre NUMEN. Ces deux éléments vous permettront de récupérer, sur le portail élections du ministère, votre mot de passe.





Identifiant et mot de passe sont indispensables pour voter !

2 - Vérifiez que vous êtes inscrit sur les listes électorales

Les listes doivent être affichées sur les lieux de travail et sont visibles sur le portail élections sur le site du ministère à partir du 20 septembre. Vérifiez que vous êtes bien sur les listes des différents scrutins (Comité Technique Académique et suivant votre situation CAPD, CAPN, CCP).

3 - VOTEZ

Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, connectez vous sur le portail élection à l'adresse **<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>**

- Identifiez-vous
- Choisissez le scrutin
- Cochez la liste FSU  ou SNUipp pour les CAP 
- Validez votre choix en cliquant VOTER 
- Vérifiez que vous avez bien choisi la liste FSU
- Confirmez votre choix 
- Vous disposez ensuite de votre reçu, preuve que votre vote a été pris en compte.
- Ensuite, effectuez les votes aux autres scrutins (Comité Technique Académique et suivant votre situation CAPD, CAPN, CCP)

ATTENTION !

si vous n'avez pas le reçu, il faut voter à nouveau.

Dès maintenant, découvrez la présentation des modalités de vote et testez la configuration de votre ordinateur sur le portail des élections **<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>**

Plus d'informations et présentation détaillée sur le site du SNUipp-FSU

www.snuipp.fr